



02/2024

FICHE-PROJET

Bassins transfrontaliers du vivant

Représenter les trajectoires
climatiques des bassins de vie
transfrontaliers

RÉSUMÉ

TITRE PROJET	Bassins transfrontaliers du vivant : <i>Représenter les trajectoires climatiques des bassins de vie transfrontaliers</i>
TYPE DE PROJET	<input type="checkbox"/> Soumis à arbitrage <input checked="" type="checkbox"/> Soumis à intérêt
AXE PROJET	Axe 3 SOUS-AXE 3 "Résoudre les obstacles à la coopération transfrontalière"
THEMES PRINCIPAUX	Bassins de vie transfrontaliers, transition écologique, planification écologique, ressources et biens communs
PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	Etat français : DCTCIV, ANCT, DGALN? Adhérents locaux MOT (collectivités, agences d'urbanisme...) Autres organismes : ADEME ? OFB ?
INTERLOCUTEUR PRINCIPAL	À déterminer
CHEF DE PROJET MOT	AD
EQUIPE PROJET MOT	AB, JR, JP
TEMPS PROJET	À déterminer selon le nombre de sites retenus et leurs caractéristiques

METHODOLOGIE

I. Contexte et objectifs

Les enseignements et pistes futures de l'expérimentation « bassins de vie transfrontaliers »

- La Mission Opérationnelle Transfrontalière a mené une expérimentation sur les bassins de vie transfrontaliers sur 5 sites pilotes aux frontières françaises, ce avec le soutien d'une quinzaine de partenaires.
- Cette expérimentation inédite a permis de **construire une méthodologie d'identification et de représentation des bassins de vie transfrontaliers** et de mettre en lumière la nécessité de mieux considérer ces territoires dans l'action publique. Elle a permis de donner à voir des « bassins d'intensité transfrontalière » et à se comprendre mutuellement de part et d'autre des frontières. Elle a également contribué à faire remonter les enjeux qui les caractérisent autour de thématiques prioritaires telles que la santé, la mobilité, l'accès aux services publics ou à l'emploi. Des concertations avec les acteurs locaux sur les cinq sites pilotes ainsi qu'avec les acteurs nationaux a permis de développer des logiques d'actions et leviers à mobiliser afin d'adopter une approche adaptée aux enjeux spécifiques des bassins de vie transfrontaliers.
- Cette démarche expérimentale a été très riche en enseignements et a suscité un vif intérêt du réseau de la MOT. Toutefois, à l'heure où la France se dote d'un plan de « planification écologique », se déclinant en comités régionaux (voir ci-après), la démarche est **parfois apparue trop anthropocentrée, investiguant insuffisamment les enjeux de la transition écologique et plus spécifiquement les enjeux ayant trait au « non humain »**.

Les enjeux de la transition écologique (notamment le vivant), des enjeux actuels et d'intérêt auprès du réseau

- Les enjeux de transition écologique sont au cœur de l'actualité politique et de l'action publique des territoires :
 - Au niveau national, le gouvernement français a dévoilé en 2023 son **plan de planification écologique « France Nation Verte »**, une méthode visant notamment à atteindre la diminution de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et préserver la biodiversité et les ressources naturelles. Au niveau national, la planification écologique fixe des objectifs et indicateurs autour de 6 postes émetteurs (logement, mobilité, préservation des écosystèmes, production, consommation et alimentation). Cette planification doit désormais être traduite territorialement « *afin de faciliter l'appropriation des objectifs et **de discuter, à l'échelle des bassins de vie**, des leviers d'actions qui permettront collectivement de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de préserver la biodiversité et de protéger les ressources naturelles.* » ([La planification écologique à l'échelle des territoires | gouvernement.fr](#)). Or, **ces bassins de vie sont pensés avec une limite nationale, alors que nos ressources et nos écosystèmes ne connaissent pas de frontières.**
 - Au niveau européen, le **Green Deal** fixe des orientations pour les pays membres de l'UE : objectif de neutralité climatique européenne à l'horizon 2050, stratégie de l'UE en faveur de la Biodiversité à l'horizon 2030... Certains objectifs du Green Deal ont été traduits législativement, afin de transposer légalement certaines mesures qui doivent être appliquées par les Etats Membres (ex : proposition de loi pour la restauration de la nature).
- Enfin, divers membres du réseau de la MOT ont exprimé, notamment durant les rencontres territoriales fin 2023 / début 2024, **un intérêt pour que la question du vivant et de la transition écologique** soient investigués davantage en transfrontalier.

Compte tenu de ces éléments et des attentes exprimées par le réseau, la MOT souhaiterait proposer un projet d'étude dont les objectifs seraient de répondre aux questions suivantes :

- Comment prendre en compte à l'échelle des bassins de vie transfrontaliers les enjeux de la transition écologique ? Comment intégrer à leurs réflexions les questions du « vivant », du « non humain » ?
- A quelles réglementations / injonctions / défis ces bassins transfrontaliers sont-ils confrontés de chaque côté de leur frontière ?
- Comment faire évoluer nos modes de représentation, de lecture d'un territoire, pour y intégrer également le vivant / non-humain ? Comment adapter le regard ? Dispose-t-on des outils nécessaires ?
- Quelle trajectoire climatique suivent ces bassins transfrontaliers ? (émissions carbone, biodiversité, qualité et quantité de la ressource en eau...) Cette trajectoire est-elle compatible avec leurs caractéristiques locales ? Avec leur modèle de développement ?
- Comment les territoires transfrontaliers travaillent-ils, ou peuvent-ils travailler ensemble sur ces enjeux et imaginer des trajectoires communes ?
- En prenant comme base certains de axes du plan de planification écologique (ex : « mieux préserver et valoriser les écosystèmes »), investiguer la

façon dont les bassins de vie transfrontaliers peuvent travailler à l'établissement et la réalisation de trajectoires communes de la transition écologique. Il s'agirait notamment, en se basant sur des études de cas à l'échelle de bassins de vie transfrontaliers de :

- Analyser la façon dont les acteurs se voient et coopèrent de part et d'autre la frontière sur ces sujets : les objectifs sont-ils partagés de part et d'autre de la frontière ? Les indicateurs utilisés sont-ils les mêmes ? Quelle cohérence/ incohérence sur la manière de traiter l'enjeu choisi de part et d'autre de la frontière ?
- En fonction du/des axes choisis, comprendre quels cadres stratégiques et législatifs sont à prendre en compte de part et d'autre de la frontière
- Analyser les opportunités que peuvent présenter les bassins de vie transfrontaliers pour mettre en œuvre la transition écologique, et les enjeux particuliers auxquels ils risquent d'être confrontés

II. Méthodologie détaillée

- **Etape 0 : (pour les sites n'ayant pas participé à l'expérimentation bassins de vie transfrontaliers - BVT) Identification du bassin de vie / bassins d'intensité transfrontalière, sur la base de la méthodologie MOT (10 jours / site)**
 - voir fiche projet bassin de vie transfrontalier
- **Etape 1 : Echanges sur le site et territoire à investiguer avec le.s partenaire.s concerné.s ; possibilité de ne retenir qu'une partie infra-territoriale du BVT, au regard des caractéristiques territoriales.**
- **Etape 2 : Sur la base du territoire finalement retenu, choix du/des domaine.s d'investigation**
 - Parmi les six axes du plan de planification écologique « France Nation Verte », il est prévu d'investiguer au maximum trois domaines d'action :
 - « Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes » - thèmes traités : ressource en eau, zones humides, ressources forestières, espèces vivantes, ...
 - « Mieux produire » - thèmes traités : industrie et CO², mix énergétique, état thermique des bâtiments, déchets, ...
 - « Mieux se nourrir » - thèmes traités : agriculture, régimes alimentaires, lutte contre le gaspillage, circuits courts...
 - Chaque site pilote pourra choisir de travailler sur l'une de ces dimensions, voire deux.
- **Etape 3 : investigations et analyses visant à identifier la trajectoire climatique du bassin transfrontalier**
 - Sur la/des dimension.s choisie.s par les partenaires, recherche d'indicateurs et données, de littératures, permettant de caractériser le territoire, et de contribuer à un changement de regard (10 jours / champs d'investigation)
 - Collecte, analyse et compréhensions des données et autres éléments recueillis
 - Tentative d'analyse de la trajectoire climatique du bassin à l'échelle transfrontalière
 - Recherche et analyse des règles et objectifs européens, nationaux / fédéraux, et locaux auxquels sont confrontés les bassins de part et d'autre de leur frontière : cohérence / incohérence, objectifs flous / précis,

comprendre quels objectifs, stratégies, et indicateurs existent de part et d'autre de la frontière, s'ils diffèrent, dialoguent, ou sont mis en cohérence... (10 jours mutualisés)

- **Etape 4 : conclusions et perspectives (10 jours mutualisés)**
 - Identification des opportunités de coopération sur le bassin de vie transfrontalier : imaginer dans quelle mesure et dans quel cadre il serait possible de mettre en cohérence les objectifs et indicateurs sur la ressource étudiée pour poser les bases d'une trajectoire commune de préservation et valorisation de la ressource (quels objectifs communs ? Quelle possibilité de rapprocher les indicateurs ? Quels obstacles potentiels identifiés à ce stade ?)
 - Réflexions et perspectives quant à la soutenabilité des modèles de développement, défis en matière d'organisation, gouvernance...
 - Analyse transversale des études de cas : quel intérêt et quelles opportunités présentent les territoires transfrontaliers pour la transition écologique ? A quels enjeux risquent-ils d'être confrontés pour mettre en place des trajectoires communes de transition ?
- **Etape 5 : Restitution finale** : à préciser avec les partenaires (séminaire collectif ? simulation game ?)

III. Livrables en fin de projet

Etude précisant : format à valider avec les partenaires

Restitution finale : format à valider avec les partenaires

IV. Planning prévisionnel

2024

- Printemps : étape 0 (quand nécessaire)
- Printemps / été : étapes 1 et 2
- Été / automne : étape 3

2024 / 2025

- Automne / Hiver : étape 4

2025

- Hiver / printemps : restitution

V. Equipe et ressources mobilisées (à compléter ultérieurement)

RESSOURCES INTERNES		Temps prévisionnel en jours
Directeur de projet	Aurélien Biscout	
Chef de projet	Alice Duret	
Equipe projet	Aurélien Biscout Raffaele Viaggi Jean Peyrony Jean Rubio	

	TOTAL TEMPS PROJET (F9 pour calculer)	00 jours

Autres ressources :

- France Nation Verte – plan de planification écologique : <https://www.gouvernement.fr/les-priorites/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>
- Pacte Vert pour l'Europe : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr
- Expérimentation « bassins de vie transfrontaliers », MOT (à paraître)

PROJET



Mission opérationnelle transfrontalière

38, rue des Bourdonnais
75001 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

